

Ouverture des droits

« Professionnels »

Zone jaune uniquement.

ACTIVITÉ OU NOM COMMERCIAL : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

MAIL : _____@_____

TÉLÉPHONE : __ / __ / __ / __ / __

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL: _____

IMMATRICULATION : _____

Condition préalable :

- Avoir signé l'engagement annuel sur les conditions d'utilisations

PIÈCES À FOURNIR : ==>

==> Un des justificatifs suivants : CFE, numéro de SIRET ou extrait Kbis (validité – de 3 mois), carte professionnelle, caducée (en cours de validité).

==> Carte grise du véhicule

==> Pour les employés une attestation de l'employeur.

ENGAGEMENT DU PROFESSIONNEL : Je reconnais avoir été informé de la validité des pièces fournies pour ouvrir mes droits, pour un an de date à date, que je dois renouveler tous les ans. En cas de changement de véhicule je dois faire une demande de modification en joignant ma nouvelle carte grise et indiquer clairement le numéro de plaque d'immatriculation à supprimer. Je suis informé que l'abonnement en cours ne pourra pas être transféré sur un autre véhicule. Je devrai m'acquitter de ma redevance mensuelle.

J'ai bien pris note que je ne peux pas laisser mon véhicule en stationnement en un même point de la voie publique plus longtemps que la durée maximum prévue en **zone jaune**, à savoir 7h30, même si j'ai réglé mon abonnement mensuel. Cet abonnement ne me sert qu'à bénéficier d'un tarif réduit particulièrement adapté et à m'éviter de revenir à l'horodateur pour payer chaque jour. J'ai également été informé qu'en cas de dépassement de la durée maximum (7h30), mon véhicule serait considéré en stationnement abusif et susceptible d'être enlevé par la fourrière.

FAIT LE :
A RIOM

SIGNATURE